

PROCES VERBAL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 22 juin à 20 heures 00

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes Rives de Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Pouilly sur Saône, sous la présidence de Sébastien DELACOUR, Président

Nombre de membres en exercice : 56 (un siège vacant)

Présents : 36

pouvoirs : 13

votants : 49

Délégués Titulaires Présents :

Aubigny en Plaine	M. FERNANDEZ Manuel	Lanthes	Mme ROSENBLATT-PETITJEAN Anne
Auvillars sur Saône	M. JAUDAUX Marc	Lechâtelet	M. CHAPUIS Jean-Paul
Bonnencontre	M. PERRIN François	Losne	M. JACOB Dominique Mme BREBANT Laurence M. BICHAT Baptiste
Bousselage	M. FAUDOT Jean-Luc	Magny les Aubigny	M. HIEZ David
Brazey-en-Plaine	M. BOILLIN Jean-Luc M. BARBE Joris Mme FRANCOIS Martine Mme CENDRIER Marie	Montagny les Seurre	Mme FOURNIER BONNIN Lucie
Broin	M. GUITTON Jean-Christophe	Montmain	Mme DECHAUD Martine
Chamblanc	M. VANDENBROUKE Bruno	Montot	Mme BEAUNEE Jocelyne
Chivres	Mme REVERDIAU Martine	Pagny le Château	M. MOINDROT Hubert
Esbarres	Mme SIRUGUE Corinne	Pouilly sur Saône	M. DELACOUR Sébastien
Glanon	M. BELORGEY Sébastien	Saint Jean de Losne	Mme DUPARC Marie-Line
Grosbois les Tichey	Mme REVERCHON Bernadette	Saint Seine en Bâche	Mme LABOUEBE Claudine
Labergement les Seurre	Mme DUFOUR Joëlle M. DESMIST Xavier	Saint Usage	Mme HOSTALIER Valérie M. IMBERT Alain
Labruyère	Mme GILARDET Céline	Samerey	M. GOULUT Anthony
		Seurre	M. BECQUET Alain M. ROUSSELET Jean-Louis Mme GEOFFROY Géraldine

Délégués Titulaires absents représentés :

Charrey sur Saône	M. DOISNEAU Sylvain	Pouvoir à M PERRIN François
Jallanges	M. VALENTIN Gilbert	Suppléance à M. MINET Thierry
Brazey-en-Plaine	M. DELEPAU Gilles Mme RISS Delphine	Pouvoir à M. BOILLIN Jean-Luc Pouvoir à Mme FRANCOIS Martine
Franxault	M. SIMAR Camille	Suppléance à M. VIVIEN Jean-Paul
Laperrière sur Saône	M. VACHET LEBOEUF Cyril	Suppléance à M. VIROT Fabienne
Losne	Mme DUBIEF Martine	Pouvoir à Mme BREBANT Laurence
Pagny la Ville	M. MAUCHAMP Henry	Suppléance à Mme ORGELOT Anne
Saint Jean de Losne	M. GAILLARD Hervé	Pouvoir à Mme DUPARC Marie-Line
Seurre	Mme CHAPELOTTE Karine M. DUBIEF Jack Mme GRILLET Maryse	Pouvoir à Mme GEOFFROY Géraldine Pouvoir à M. BECQUET Alain Pouvoir à M. ROUSSELET Jean-Louis
Trouhans	Mme GAUSSENS Annie	Suppléance à M. SCHWAB Jean-François

Délégués titulaires absents excusés

Saint Symphorien sur Saône	M. BRIOT Etienne
Bagnot	Mme THURILLAT Mary-Claude
Echenon	M. LOTT Dominique M. VIEILLARD Christian
Trugny	M. VERPAUX Jean-Michel
Tichey	M. VARIOT François
Saint Usage	M. GANEE Roger

Délégués suppléants présents mais ne prenant pas part aux votes :

Aubigny en Plaine	Mme CLAIRET Sylvie
Broin	M. JOINIE Marc
Magny les Aubigny	M. LEVEQUE Didier
Grosbois les Tichey	M. MACHURET Benoît
Pagny le Château	M. BECQUART Alain

Le Président ouvre la séance du Conseil communautaire.

Le quorum est atteint (36 présents/49 votants) : les points inscrits à l'ordre du jour peuvent en conséquence être valablement débattus.

Le Président nomme les délégués excusés et indique les pouvoirs et suppléances.

Le Président sollicite l'assemblée pour la désignation du secrétaire de séance : M. Dominique JACOB se porte volontaire.

A l'unanimité (49 POUR) ; M. Dominique JACOB est désigné secrétaire de séance.

Présentation de l'intranet « élu » par Tatiana PETITJEAN, chargée de communication

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 MAI 2022

Le compte rendu du conseil communautaire du 18 mai 2022 est approuvé à l'unanimité par vote à main levée (49 POUR).

2

II. QUESTIONS AVEC DEBAT DONNANT LIEU A DELIBERATION

Question n°1.1 : FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - Communication au Conseil communautaire des décisions prises par délégation de pouvoir accordée au Président

Question n°1.2 : DECISIONS BUDGETAIRES - Vote des comptes de gestion principal et annexes 2021

ANNEXE : EXTRAIT DES COMPTES DE GESTION

Question n°1.3 : DECISIONS BUDGETAIRES - Vote des comptes administratifs principal et annexes 2021

ANNEXE : NOTE DE SYNTHESE

Question n°1.4 : PCAET – Etude d'opportunité et de faisabilité pour l'aménagement d'une cuisine centrale mutualisée – Participation au paiement de l'étude

Question n°1.5 : GEMAPI – Désignation de délégués communautaires au Syndicat Intercommunal des Affluents de la Rive Gauche de la Saône suite à une démission

II. INFORMATIONS

Technoport de Pagny – Point sur les dossiers en cours

I. QUESTIONS AVEC DEBAT DONNANT LIEU A DELIBERATION

Question n°1.1 : FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - Communication au Conseil communautaire des décisions prises par délégation de pouvoir accordée au Président

Rapporteur : M. Sébastien DELACOUR, Président

▪ Délégations au Président par délibération n°72-2021 du 09 juin 2021

- Solliciter l'attribution de toute subvention auprès de toute personne morale de droit public ou privé

N° et Date décision	Désignation
09/05/2022 – DP 14-2022	Modification du plan de financement – Parking gardé pour demande de financement LEADER à hauteur de 36.42%.
11/05/2022 DP 16-2022	Demande de subvention LEADER – Aménagement des Abords de la Gare d'Eau à hauteur de 18%

- Passer toute convention, charte et signer tout contrat prévus au budget jusqu'à 15 000 € HT tant en recettes qu'en dépenses.

N° et Date décision	Désignation
09-05-2022 DP 15-2022	Signature d'une convention avec le PETR Pays Auxois Morvan pour l'installation de 2 panneaux d'interprétation touristique sur le Canal de Bourgogne pour 3 636.04 €
19-05-2022 DP 17-2022	Prêt du kit de communication Bourgogne Riviera à la Confrérie des Avalants Navieurs pour la Fête de l'Eau à Lyon le 22/05/2022

- Prendre toute décision concernant la passation des marchés

N° et Date décision	Désignation
04-02-2022 DP 18-2022	Attribution du marché de Point à temps 2022-2025 à l'entreprise Noirot

▪ Délégations au Bureau communautaire du 13/06/2022 par délibération n°72-2021 du 09 juin 2021 :

- Q1 - Modification du Règlement Intérieur Enfance jeunesse
- Q2 – Modalités de prêt du kit d'évènement Bourgogne Riviera
- Q3 – Terrasses à Saint-Jean-de-Losne – Evolution des conventions

Cette communication entendue et après en avoir délibéré, les délégués communautaires sont invités à prendre acte de l'ensemble des décisions telles que présentées ci-dessus :

- d'une part par M. le Président dans le cadre des délégations d'attributions qu'il a reçues par délibérations ;
- d'autre part par le Bureau communautaire dans le cadre de la délégation d'attribution qu'il a reçue par délibération.

Résultat du vote à main levée :

Votants : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 49

Question n°1.2 : DECISIONS BUDGETAIRES - Vote des comptes de gestion principal et annexes 2021

Rapporteur : Mme Céline GILARDET, Vice-Présidente Finances et Affaires générales

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant la présentation des budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Trésorier accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Considérant que le Trésorier a bien repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les comptes de gestion, dressés pour l'exercice 2021 par le comptable public, sont conformes à la comptabilité de l'ordonnateur et n'appellent ni observation ni réserve,

- STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives,

Les conseillers communautaires sont invités à approuver les comptes de gestion 2021 du comptable public.

Résultat du vote à main levée :

Votants : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 49

Question n°1.3 : DECISIONS BUDGETAIRES - Vote des comptes administratifs principal et annexes 2021

ANNEXE : NOTE DE SYNTHÈSE

Rapporteur : Mme Céline GILARDET, Vice-Présidente Finances et Affaires générales

Vu l'article L2121-31 du Code général des collectivités territoriales relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Vu l'article L1612-12 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

Vu les articles L2121-14 du Code Général des collectivités territoriales prévoyant que le Président doit se retirer au moment du vote ;

Considérant les délibérations n°48 et 49-2021 du 09/04/2021 adoptant les budgets primitifs 2021 de la communauté de communes Rives de Saône : Principal, Annexes SPIC « gestion des déchets », « Prestations de Services », « service public assainissement non collectif – SPANC », « ZAE Brazey-en-Plaine », « ZAE Saint-Usage », « Office de Tourisme », « usine-relais OREX », « service assainissement collectif » et « ZAE Seurre – route de Franche Comté »

Considérant les délibérations n° 092-2021 du 30/06/2021, 115-2021 du 20/10/2021, 126-2021 du 24/11/2021 et 133-2021 du 15/12/2021, adoptant des décisions modificatives pour le budget principal 2021,

Considérant les décisions du Président n°41-2021 du 25/11/2021 et 51-2021 du 21/12/2021 portant virements de crédits sur le budget principal 2021,

Considérant les délibérations n°092-2021 du 30/06/2021 et 126-2021 du 24/11/2021, adoptant une décision modificative pour le budget annexe « SPIC GESTION DES DECHETS » 2021,

Considérant la délibération n°092-2021 du 30/06/2021 adoptant des décisions modificatives pour le budget annexe « OFFICE DE TOURISME » 2021,

Considérant la délibération n°87-2020 du 16/09/2020, adoptant une décision modificative pour le budget annexe « ZAE BRAZEY-EN-PLAINE » 2021,

Considérant la délibération n° n°092-2021 du 30/06/2021, adoptant une décision modificative pour le budget annexe « ZAE SAINT-USAGE » 2021,

Vu les Comptes de gestion de l'exercice 2021 dressé par le comptable public,

Le Compte administratif (CA) 2021 rapproche les prévisions budgétaires des réalisations effectives des dépenses (mandats) et des recettes (titres) de la Communauté de communes Rives de Saône entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021. Il est en concordance avec le Compte de gestion établi par le Comptable Public.

La détermination du résultat final de l'exercice 2021 pour les deux sections est la suivante :

Résultat de clôture et résultat final de l'exercice 2021												
		principal	SPIC déchets	orex	spanc	ZAE St Usage	ZAE Seurre	ZAE Brazey	Prestations de services	office de tourisme	Assainist collectif	totaux
section de fonctionnement												
dépenses	2021	8 130 499,76 €	2 566 664,92 €	40 071,20 €	10 533,76 €	134 459,60 €	4 046,89 €	59 584,74 €	51 546,95 €	159 314,71 €	693 165,51 €	11 849 888,04 €
recettes	2021	8 660 745,44 €	2 908 923,41 €	62 401,41 €	0,43 €	0,00 €	0,00 €	26 334,65 €	73 735,07 €	175 583,04 €	779 009,36 €	12 686 732,81 €
résultat d'exécution	2021	530 245,68 €	342 258,49 €	22 330,21 €	-10 533,33 €	-134 459,60 €	-4 046,89 €	-33 250,09 €	22 188,12 €	16 268,33 €	85 843,85 €	836 844,77 €
résultat reporté	2020	1 443 252,29 €	2 256 155,51 €	- €	25 504,21 €	7 467,92 €	0,00 €	-917,75 €	-1 736,47 €	7 342,56 €	755 082,09 €	4 492 150,36 €
résultat de clôture	2021	1 973 497,97 €	2 598 414,00 €	22 330,21 €	14 970,88 €	-126 991,68 €	-4 046,89 €	-34 167,84 €	20 451,65 €	23 610,89 €	840 925,94 €	5 328 995,13 €
section d'investissement												
dépenses	2021	1 965 169,76 €	1 480 736,96 €	38 295,48 €	0,00 €	22 977,99 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 404,00 €	359 977,12 €	3 969 561,31 €
recettes	2021	1 873 116,90 €	1 645 879,97 €	30 138,71 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 660,94 €	543 247,96 €	4 101 044,48 €
résultat d'exécution	2021	-92 052,86 €	165 143,01 €	-8 156,77 €	0,00 €	-22 977,99 €	-100 000,00 €	0,00 €	0,00 €	6 256,94 €	183 270,84 €	131 483,17 €
résultat reporté	2020	1 204 418,61 €	237 754,08 €	-14 038,98 €	56 238,00 €	99 362,80 €	541 047,86 €	12 395,15 €	0,00 €	-5 194,12 €	380 187,99 €	2 512 171,39 €
résultat de clôture	2021	1 112 365,75 €	402 897,09 €	-22 195,75 €	56 238,00 €	76 384,81 €	441 047,86 €	12 395,15 €	0,00 €	1 062,82 €	563 458,83 €	2 643 654,56 €
résultat de clôture Fet I	2021	3 085 863,72 €	3 001 311,09 €	134,46 €	71 208,88 €	-50 606,87 €	437 000,97 €	-21 772,69 €	20 451,65 €	24 673,71 €	1 404 384,77 €	7 474 338,01 €
RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT												
RAR dépenses	2021	890 750,35 €	153 038,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 803,98 €	1 053 592,63 €
RAR recettes	2021	365 728,30 €	6 629,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	372 357,30 €
solde des RAR	2021	-525 022,05 €	-146 409,30 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-9 803,98 €	-681 235,33 €
RESULTAT FINAL	2021	2 560 841,67 €	2 854 901,79 €	134,46 €	71 208,88 €	-50 606,87 €	437 000,97 €	-21 772,69 €	20 451,65 €	24 673,71 €	1 394 580,79 €	7 291 414,36 €
		principal	SPIC déchets	orex	spanc	ZAE St Usage	ZAE Seurre	ZAE Brazey	Prestations de services	office de tourisme	Assainist collectif	totaux

SYNTHESE DES PRINCIPAUX RESULTATS FINANCIERS :

A – les grands équilibres

L'exécution budgétaire de l'exercice 2021 est caractérisée par les éléments d'équilibres suivants :

➤ L'épargne brute :

L'épargne brute, appelée également capacité d'autofinancement s'élève à : 2 059 555.30 € soit 16.66 % des recettes réelles de fonctionnement (8.41 % en 2020)

	principal	spic déchets	orex	spanc	assainissement collectif	ZAE Brazey-en-Plaine	ZAE St Usage	ZAE Seurre	Prestations de services	office de tourisme	totaux
Recettes réelles fonctionnement avec 002	9 975 151,61 €	5 092 019,80 €	58 842,75 €	25 504,64 €	1 415 256,41 €	26 416,90 €	7 467,92 €	- €	73 735,07 €	182 925,60 €	16 857 320,70 €
Excédent fct reporté (002)	1 443 252,29 €	2 256 155,51 €	0,00 €	25 504,21 €	755 082,10 €	82,25 €	7 467,92 €	- €	0,00 €	7 342,56 €	4 494 886,84 €
Recettes réelles fonctionnement sans 002	8 531 899,32 €	2 835 864,29 €	58 842,75 €	0,43 €	660 174,31 €	26 334,65 €	0,00 €	0,00 €	73 735,07 €	175 583,04 €	12 362 433,86 €
Dépenses réelles fonctionnement	7 349 613,33 €	2 258 314,12 €	17 072,18 €	10 533,76 €	258 374,55 €	59 584,74 €	134 459,60 €	4 046,89 €	53 283,42 €	157 595,97 €	10 302 878,56 €
Epargne brute	1 182 285,99 €	577 550,17 €	41 770,57 €	-10 533,33 €	401 799,76 €	-33 250,09 €	-134 459,60 €	-4 046,89 €	20 451,65 €	17 987,07 €	2 059 555,30 €
											16,66%

➤ L'épargne nette :

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée des remboursements en capital de la dette.

Pour mémoire, au titre de l'exercice 2020, le montant du remboursement en capital de la dette s'élevait à 573 547,22 € (485 149 € en 2019)

En 2021, le montant du remboursement du capital de la dette s'élève à 560 164,30€ (dont 100 000 € pour la ZAE Seurre).

	principal	spic déchets	orex	spanc	assainissement collectif	ZAE Brazey-en-Plaine	ZAE St Usage	ZAE Seurre	Prestations de services	office de tourisme	totaux
Epargne brute	1 182 285,99 €	577 550,17 €	41 770,57 €	-10 533,33 €	401 799,76 €	-33 250,09 €	-134 459,60 €	-4 046,89 €	20 451,65 €	17 987,07 €	2 059 555,30 €
Rembst capital	206 369,24 €	88 245,80 €	34 736,82 €	- €	130 812,44 €	- €	- €	100 000,00 €	- €	- €	560 164,30 €
Epargne nette	975 916,75 €	489 304,37 €	7 033,75 €	-10 533,33 €	270 987,32 €	-33 250,09 €	-134 459,60 €	-104 046,89 €	20 451,65 €	17 987,07 €	1 499 391,00 €

6

Ces montants tiennent compte des budgets annexes des zones d'activité économique de Brazey-en-Plaine, Saint-Usage et Seurre qui se soldent par des déficits tant que la commercialisation des lots n'est pas terminée.

En neutralisant ces 3 déficits, l'épargne nette retraitée (hors budgets annexes ZAE) s'élève à 1 771 147,58 €

Le taux d'épargne nette correspond au rapport entre l'épargne nette et les recettes réelles de fonctionnement.

Recettes réelles de fonctionnement retraitées (hors budgets annexes ZAE) : 16 823 435,88 €

Taux d'épargne nette retraité : $1\,771\,147,58 / 16\,823\,435,88 = 10,53\%$ (10,58% en 2020)

➤ La capacité de désendettement :

Ce ratio théorique, qui mesure la solvabilité d'une collectivité, correspond au nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser l'intégralité de son stock de dette (encours de dette au 31/12/N), en supposant que cette dernière y affecte l'intégralité de ses capacités d'autofinancement (épargne brute).

HORS ZAE :

	principal	spic déchets	orex	assainissement collectif	totaux
capita restant dû au 31/12/2021	1 640 849,89 €	113 870,64 €	229 727,68 €	2 534 351,81 €	4 518 800,02 €
Epargne brute	1 182 285,99 €	577 550,17 €	41 770,57 €	401 799,76 €	2 203 406,49 €
capacité de désendettement en années	1,39	0,20	5,50	6,31	2,05

Pour mémoire, stock de dettes des 3 budgets annexes ZAE

	Brazey-en-Plaine	St Usage	Seurre	total
Capital restant dû au 31/12/2020	64 328,00 €	787 800,00 €	925 000,00 €	1 777 128,00 €
Rembst 2021	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Capital restant dû au 31/12/2020	64 328,00 €	787 800,00 €	925 000,00 €	1 777 128,00 €
date dernière échéance	au fur et à mesure des ventes des lots	09/12/2022	01/01/2030	

En supposant que la communauté de communes Rives de Saône consacre l'intégralité de son épargne brute pour rembourser son stock de dette, sa capacité de désendettement serait de 2,05 années, hors prêts et dettes des budgets annexes ZAE Brazey-en-Plaine et Saint-Usage (référence de la strate 2019 : 3.5 années – source DGCL)

7

• Pour mémoire en 2020

	principal	spic déchets	orex	spanc	assainissement collectif	ZAE Brazey-en-Plaine	ZAE St Usage	ZAE Seurre	Prestations de services	office de tourisme	totaux
Epargne brute	867 771,22 €	507 630,03 €	26 580,05 €	-6 192,66 €	439 071,52 €	-52 850,60 €	-283 746,43 €	-383 952,14 €	-1 736,47 €	2 775,69 €	1 115 350,21 €
Rembst capital	1 233 876,53 €	87 258,81 €	33 348,37 €	- €	125 242,51 €	18 321,00 €	- €	75 000,00 €	- €		1 573 047,22 €
Epargne nette	-366 105,31 €	420 371,22 €	-6 768,32 €	-6 192,66 €	313 829,01 €	-71 171,60 €	-283 746,43 €	-458 952,14 €	-1 736,47 €	2 775,69 €	-457 697,01 €

	principal	spic déchets	orex	assainissement collectif	totaux
capita restant dû au 31/12/2020	1 827 219,13 €	202 116,45 €	264 464,50 €	2 665 164,25 €	4 958 964,33 €
Epargne brute	867 771,22 €	507 630,03 €	26 580,05 €	439 071,52 €	1 841 052,82 €
capacité de désendettement en années	2,11	0,40	9,95	6,07	2,69

Epargne nette retraitée : 356 173.16 €
Taux épargne nette : 7.72%

• Pour mémoire en 2019

Epargne brute	874 433,88 €	574 298,29 €	32 237,84 €	-21 719,97 €	607 225,50 €	0,00 €	-356 526,26 €	0,00 €	-4 967,38 €	11 492,96 €	1 716 474,86 €
Rembst capital	1 233 876,53 €	87 258,81 €	33 348,37 €	- €	125 242,51 €	18 321,00 €	- €	75 000,00 €	- €		1 573 047,22 €
Epargne nette	-359 442,65 €	487 039,48 €	-1 110,53 €	-21 719,97 €	481 982,99 €	-18 321,00 €	-356 526,26 €	-75 000,00 €	-4 967,38 €	11 492,96 €	143 427,64 €

	principal	spic déchets	orex	assainissement collectif	totaux
capita restant dû au 31/12/2019	2 061 095,66 €	289 375,25 €	297 812,87 €	2 790 406,76 €	5 438 690,54 €
Epargne brute	874 433,88 €	574 298,29 €	32 237,84 €	607 225,50 €	2 088 195,51 €
capacité de désendettement en années	2,36	0,50	9,24	4,60	2,60

Epargne nette retraitée : 593 274.90 €
Taux épargne nette : 3.78%

B – Présentation synthétique des comptes administratifs 2021:

VOIR ANNEXE JOINTE : « COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 - SYNTHÈSE »

- Ratios obligatoires extraits du compte administratif principal 2021

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	349,38	289,00
2	Produit des impositions directes/population	129,39	275,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	406,07	341,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	66,38	78,00
5	Encours de dette/population	87,92	191,00
6	DGF/population	38,22	42,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	37,40 %	38,40 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	88,46 %	90,50 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	16,35 %	22,90 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	21,65 %	56,00 %

ND - CC RIVES DE SAONE PRINCIPAL - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 8 130 499,76	G 8 660 745,44
	Section d'investissement	B 1 965 169,76	H 1 873 116,97

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 443 252,29 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 204 418,61 (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 10 095 669,52	= G+H+I+J 13 181 533,31

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 913 500,35	L 376 029,10
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 913 500,35	= K+L 376 029,10

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 8 130 499,76	= G+I+K 10 103 997,73
	Section d'investissement	= B+D+F 2 878 670,11	= H+J+L 3 453 564,68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 11 009 169,87	= G+H+I+J+K+L 13 557 562,41

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		913 500,35	376 029,10
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	6 886,00
13	Subventions d'investissement	0,00	358 842,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	25 881,00	0,00

9

ND - CC RIVES DE SAONE PRINCIPAL - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	67 598,13	0,00
21	Immobilisations corporelles	384,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
112	Opération d'équipement n° 112	103 286,50	
113	Opération d'équipement n° 113	3 627,74	
114	Opération d'équipement n° 114	48 916,80	
115	Opération d'équipement n° 115	579 915,00	
117	Opération d'équipement n° 117	11 930,74	
118	Opération d'équipement n° 118	3 137,90	
119	Opération d'équipement n° 119	4 660,54	
120	Opération d'équipement n° 120	41 412,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458168	Opération pour compte de tiers n° 68 - Busage fossé parking surveillé Cne St Usage (2)	22 750,00	0,00
458267	Opération pour compte de tiers n° 67 - bbranchement Enédis pour Technoport (2)	0,00	10 300,80

A l'issue de cette présentation, les membres du Conseil communautaire sont invités à :

- approuver les décisions suivantes concernant le compte administratif 2021 Principal :
 - o reconnaître la sincérité des restes à réaliser 2021 de la section d'investissement
 - o arrêter les résultats du compte administratif 2021

Résultat du vote à main levée :

Votants : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 566 664,92	G 2 908 923,41	G-A	342 258,49
	Section d'investissement	B 1 480 736,96	H 1 645 879,97	H-B	165 143,01

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 256 155,51 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 237 754,08 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 047 401,88	Q= G+H+I+J 7 048 712,97	=Q-P	3 001 311,09

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00		
	Section d'investissement	F 153 038,30	L 111 628,71		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 153 038,30	= K+L 111 628,71		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 566 664,92	= G+I+K 5 165 078,92	2 598 414,00	
	Section d'investissement	= B+D+F 1 633 775,26	= H+J+L 1 995 262,76	361 487,50	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 200 440,18	= G+H+I+J+K+L 7 160 341,68	2 959 901,50	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 153 038,30	L 111 628,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	6 629,00
13	Subventions d'investissement	0,00	104 999,71
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 340,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	128 281,43	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	22 416,87	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

A l'issue de cette présentation, les membres du Conseil communautaire sont invités à :

- approuver les décisions suivantes concernant le compte administratif 2021 du SPIC DECHETS :
 - o reconnaître la sincérité des restes à réaliser 2021 de la section d'investissement
 - o arrêter les résultats du compte administratif 2021

Résultat du vote à main levée :

Votants : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	693 165,51	G	779 009,36	G-A	85 843,85
	Section d'investissement	B	359 977,12	H	543 247,96	H-B	183 270,84

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	755 082,10 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	380 187,99 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	1 053 142,63	Q= G+H+I+J	2 457 527,41	=Q-P	1 404 384,78

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		Section d'exploitation		Section d'investissement		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	
		E	0,00	K	0,00		
		F	9 803,98	L	0,00		
		= E+F	9 803,98	= K+L	0,00		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	693 165,51	= G+I+K	1 534 091,46	840 925,95	
	Section d'investissement	= B+D+F	369 781,10	= H+J+L	923 435,95	553 654,85	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 062 946,61	= G+H+I+J+K+L	2 457 527,41	1 394 580,80	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
		0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
		9 803,98	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 803,98	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

A l'issue de cette présentation, les membres du Conseil communautaire sont invités à :

- approuver les décisions suivantes concernant le compte administratif 2021 ASSAINISSEMENT COLLECTIF :
 - o reconnaître la sincérité des restes à réaliser 2021 de la section d'investissement
 - o arrêter les résultats du compte administratif 2021

Résultat du vote à main levée :

Votants : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

ND - SPA OFFICE DE TOURISME RIVES DE SAONE - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
		159 314,71		175 583,04	
	Section d'investissement	B	2 404,00	H	8 660,94
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	7 342,56
	Report en section d'investissement (001)	D	5 194,12	J	0,00
			=		=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	166 912,83	= G+H+I+J	191 586,54
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	159 314,71	= G+I+K	182 925,60
	Section d'investissement	= B+D+F	7 598,12	= H+J+L	8 660,94
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	166 912,83	= G+H+I+J+K+L	191 586,54

14

A l'issue de cette présentation, les membres du Conseil communautaire sont invités à :

- approuver les décisions suivantes concernant le compte administratif 2021 OFFICE DE TOURISME :
 - o reconnaître la sincérité des restes à réaliser 2021 de la section d'investissement
 - o arrêter les résultats du compte administratif 2021

Résultat du vote à main levée :

Votants : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

ND - PRESTATIONS DE SERVICES - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	51 546,95	G	73 735,07
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	1 736,47 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	53 283,42	= G+H+I+J	73 735,07
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	53 283,42	= G+I+K	73 735,07
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	53 283,42	= G+H+I+J+K+L	73 735,07

A l'issue de cette présentation, les membres du Conseil communautaire sont invités à :

- approuver les décisions suivantes concernant le compte administratif 2021 Prestations de services :
 - o reconnaître la sincérité des restes à réaliser 2021 de la section d'investissement
 - o arrêter les résultats du compte administratif 2021

Résultat du vote à main levée :

Votants : 48 Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 10 533,76	G 0,43	G-A -10 533,33
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		DEPENSES	RECETTES
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 25 504,21 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 56 738,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 10 533,76	Q= G+H+I+J 82 242,64	=Q-P 71 708,88

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 10 533,76	= G+I+K 25 504,64	14 970,88
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 56 738,00	56 738,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 10 533,76	= G+H+I+J+K+L 82 242,64	71 708,88

16

A l'issue de cette présentation, les membres du Conseil communautaire sont invités à :

- approuver les décisions suivantes concernant le compte administratif 2021 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :
 - o reconnaître la sincérité des restes à réaliser 2021 de la section d'investissement
 - o arrêter les résultats du compte administratif 2021

Résultat du vote à main levée :

Votants : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	40 071,20	G	62 401,41
	Section d'investissement	B	38 295,48	H	30 138,71
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	14 038,98 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	92 405,66	= G+H+I+J	92 540,12
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	40 071,20	= G+I+K	62 401,41
	Section d'investissement	= B+D+F	52 334,46	= H+J+L	30 138,71
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	92 405,66	= G+H+I+J+K+L	92 540,12

A l'issue de cette présentation, les membres du Conseil communautaire sont invités à :

- approuver les décisions suivantes concernant le compte administratif 2021 OREX :
 - o reconnaître la sincérité des restes à réaliser 2021 de la section d'investissement
 - o arrêter les résultats du compte administratif 2021

Résultat du vote à main levée :

Votants : 48 Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	59 584,74	G	26 334,65
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	82,25 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	12 395,15 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	59 584,74	= G+H+I+J	38 812,05
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	59 584,74	= G+I+K	26 416,90
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	12 395,15
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	59 584,74	= G+H+I+J+K+L	38 812,05

18

A l'issue de cette présentation, les membres du Conseil communautaire sont invités à :

- approuver les décisions suivantes concernant le compte administratif 2021 ZAE Brazey-en-Plaine :
 - o reconnaître la sincérité des restes à réaliser 2021 de la section d'investissement
 - o arrêter les résultats du compte administratif 2021

Résultat du vote à main levée :

Votants : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 046,89	G	0,00
	Section d'investissement	B	100 000,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	541 047,86
		(si déficit)		(si excédent)	
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	104 046,89	= G+H+I+J	541 047,86
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 046,89	= G+I+K	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F	100 000,00	= H+J+L	541 047,86
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	104 046,89	= G+H+I+J+K+L	541 047,86

A l'issue de cette présentation, les membres du Conseil communautaire sont invités à :

- approuver les décisions suivantes concernant le compte administratif 2021 ZAE SEURRE :
 - o reconnaître la sincérité des restes à réaliser 2021 de la section d'investissement
 - o arrêter les résultats du compte administratif 2021

Résultat du vote à main levée :

Votants : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	134 459,60	G	0,00
	Section d'investissement	B	22 977,99	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	7 467,92 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	99 362,80 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	157 437,59	= G+H+I+J	106 830,72
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	134 459,60	= G+I+K	7 467,92
	Section d'investissement	= B+D+F	22 977,99	= H+J+L	99 362,80
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	157 437,59	= G+H+I+J+K+L	106 830,72

A l'issue de cette présentation, les membres du Conseil communautaire sont invités à :

- approuver les décisions suivantes concernant le compte administratif 2021 ZAE SAINT-USAGE :
 - o reconnaître la sincérité des restes à réaliser 2021 de la section d'investissement
 - o arrêter les résultats du compte administratif 2021

Résultat du vote à main levée :

Votants : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 48

Question n°14 : PCAET – Etude d'opportunité et de faisabilité pour l'aménagement d'une cuisine centrale mutualisée – Participation au paiement de l'étude

Rapporteur : M. HIEZ David, Conseiller délégué au PCAET

Considérant la délibération n°022-2020 du 19 février 2020 portant approbation du Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de Communes Rives de Saône,

Considérant l'axe 3 du PCAET : Consommer en économisant les ressources, et la fiche action 3.1.2 : Développer l'approvisionnement local de qualité de la restauration collective,

Considérant le Programme Alimentaire Territorial (PAT) porté par le Pays Beaunois,

Considérant le Programme Alimentaire Territorial Départemental porté par le Département de Côte d'Or,

Considérant la délibération n°14-2022 approuvant le principe de lancement d'une étude conjointe d'opportunité et de faisabilité pour l'installation et la réalisation d'une cuisine centrale, conjointement par les CC Rives de Saône, Plaine Dijonnaise, CAP Val de Saône et la commune de Chevigny-Saint-Sauveur,

Avec l'avancée du projet, la Banque des Territoires relativise sa participation notamment financière et la restreint à une partie de l'étude.

Un nouveau plan de financement a donc été travaillé par le porteur de projet, la CAP VDS. Le montant de l'étude a été évalué à 75 000 € HT.

Co-financeurs	Dispositif	Montant alloué
Banque des territoires	Soutien à l'ingénierie territoriale (50%)	37 500 €
FNADT	Création de nouveaux services d'appui à l'économie locale et aux besoins de proximité (30 %)	22 500 €
Fonds propres	Total	15 000 €
	<i>CAP Val de Saône</i>	4 551 €
	<i>CC Rives de Saône</i>	3 996 €
	<i>CC Plaine Dijonnaise</i>	4 283 €
	<i>Chevigny Saint Sauveur</i>	2 172 €

21

La répartition entre collectivités est réalisée au prorata de la population, conformément à la délibération n°14-2022.

Considérant les crédits budgétaires votés dans le budget prévisionnel 2022 qui s'élèvent à 15 000 €,

Les délégués communautaires sont invités à :

- approuver le nouveau plan de financement de l'étude d'opportunité et de faisabilité de l'aménagement d'une cuisine centrale mutualisée.

François PERRIN : à quoi se substitue la cuisine centrale ?

David HIEZ : aujourd'hui on passe par des prestations de service avec des prestataires externes, on ne maîtrise pas les zones d'approvisionnement et de chalandise. Dans la démarche PCAET et PAT c'est un axe fort de travailler sur les possibilités d'utiliser des produits du territoire pour distribuer des repas locaux. Nous étudions la possibilité d'organiser nous-mêmes ce cheminement entre produits et assiette et cela viendra en substitution de contrats avec le privé.

François PERRIN : le département est consulté ?

David HIEZ : oui il est impliqué car il met à disposition l'ingénierie, une personne est encadrée dans les services de Cap val de Saône.

François PERRIN : sur Seurre, il y a la cuisine du collège qui a été refaite aux normes. L'argent public ne doit pas être gaspillé.

David HIEZ : le principe d'une étude c'est de prendre la situation actuelle, en tirer un diagnostic et faire remonter ce qui fonctionne ou qui fonctionne moins bien. Cela pourra constituer une capacité de donner des débouchés aux producteurs locaux. On va devoir maintenir les cuisines sur territoire, ce n'est pas exclu de la réflexion. Il faut faire une évaluation des possibilités dans différents scénarii, il n'est pas question pas de prendre des décisions qui viseraient à abandonner tout autre moyen.

Hubert MOINDROT : qui va s'occuper de cette cuisine ?

David HIEZ : c'est le même principe pour chaque service public : DSP, régie ou conventionnement avec une structure privée, ce n'est pas défini.

Lucie FOURNIER BONNIN : la filière alimentaire locale est prise en compte ?

David HIEZ : c'est l'un des objets principaux de la démarche. Pouvoir nous appuyer sur des produits locaux. C'est le moteur principal.

Hubert MOINDROT : qu'est-ce qu'on regarde ?

David HIEZ : les circuits courts et leur valorisation sur le territoire. Les préoccupations sont aussi d'ordre économique : productions moins dépendantes des filières, réduction distance production/ service, recensement des producteurs actuels et dynamisme potentiel du territoire, analyse de la capacité de production.

Thierry MINET : on a un ordre de prix pour les repas ?

David HIEZ : le coût de revient n'est pas moins cher, même plutôt plus cher. Il faudra regarder ensuite si le coût supplémentaire doit être reporté directement sur les familles ou pas ?

Anne ROSENBLATT PETITJEAN : on a une idée du coût d'une cuisine centralisée ?

David HIEZ : non pas pour l'instant.

Alain BECQUET : lors d'un dernier conseil communautaire j'avais parlé de Chamblanc, Marie Claire Bonnet Vallet a répondu dans le Bien Public et a écarté Chamblanc. Peut-être y a-t-il un lieu déjà défini et ce n'est pas communiqué. J'entends parler de Genlis.

David HIEZ : il faut nécessairement une organisation sur une zone de chalandise plus large car nous n'avons pas les mêmes producteurs. Faire une cuisine n'était pas dans notre PAT car à notre échelle on ne peut pas en supporter le coût. Cap Val de Saone seule ne peut pas non plus. Il faut rassembler des territoires liés avec cohérence. Le lieu de la cuisine centrale ne pourra pas être par défaut Rives de Saône ou Cap Val de Saône ou une autre, mais ce sera dépendant de critères de transports, de produits. Une zone centrale a plus de chance de probabilités de retenir notre attention, Chamblanc n'est pas au centre. Il y a la construction d'une légumerie sur Genlis, il y a une certaine logique que ces infrastructures soient proches.

Xavier DESMIST : le point de départ c'est les circuits courts et on considère que les prestataires privés ne sont pas capables de gérer ces courtes distances c'est ça ?

David HIEZ : oui les critères liés au déplacement dans les limites de ce que permet le Code des Marchés Publics. On se retrouve avec des offres qui n'incorporent pas l'obligation de mettre des produits locaux. Actuellement le pain n'est pas produit sur notre territoire, c'est du pain de Dijon.

Corinne SIRUGUE : la cuisine actuelle de notre prestataire est à Longvic.

Résultat du vote à main levée :

Votants : 49

Contre : 1

Abstention : 1

Pour : 47

Question n°1.5 : GEMAPI – Désignation de délégués communautaires au Syndicat Intercommunal des Affluents de la Rive Gauche de la Saône suite à une démission

Rapporteur : M. Sébastien DELACOUR, Président

Considérant les statuts de la Communauté de communes et notamment sa compétence « GEMAPI »,

Considérant la délibération n°008-2018 du 17 janvier 2018 actant le transfert de la compétence GEMAPI aux différents Syndicats,

Considérant que la Communauté de communes bénéficie d'une représentation au sein des comités syndicaux ;

Considérant l'article L. 5711-1 du CGCT : *Pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre ;*

Considérant qu'il faut au minimum 1 conseiller communautaire dans les délégués titulaires,

Considérant la délibération n°73-2020 du 22 juin 2020 désignant les délégués titulaires et suppléants aux conseils syndicaux des Syndicats Intercommunaux de l'Auxon et des Affluents de la Rive Gauche de la Saône,

Considérant la délibération n°82-2020 du 6 juillet 2020 désignant les délégués supplémentaires titulaires et suppléants aux conseils syndicaux des Syndicats Intercommunaux de l'Auxon et des Affluents de la Rive Gauche de la Saône,

Considérant la démission des conseillers municipaux de Lanthes, et notamment de M. REMY Eric siégeant comme titulaire au conseil syndical du SIARGS,

Considérant la candidature de M. LORY Florian, conseiller municipal à Lanthes,

Les délégués communautaires sont invités à :

- désigner un nouveau représentant titulaire au Syndicat Intercommunal des affluents de la Rive Gauche de la Saône.

M. LORY Florian est désigné d'office

II. INFORMATIONS

Technoport de Pagny – Point sur les dossiers en cours

III. QUESTIONS ET INFORMATIONS EMANANT DES DELEGUES